



Déclaration des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, Solidaires étudiant-e-s et UNEF du LOIRET

ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL RETRAIT DES ORDONNANCES MACRON SUR LE CODE DU TRAVAIL

Les futures réformes du gouvernement concernant le droit du travail, sont un ensemble de détricotage en règle du social de notre pays. Elles concernent notamment le contrat de travail, les salaires, la santé, la sécurité au travail, l'assurance chômage et les retraites. Toutes les annonces vont dans le même sens : plus de précarité et de flexibilité pour les salariés, plus de « souplesse » et de facilités à licencier pour les entreprises. Au-delà de la méthode, consistant à agir rapidement via les ordonnances, le discours gouvernemental sur la « concertation » ne change rien : le gouvernement veut aller vite sans de véritables négociations et frapper fort avec l'utilisation des ordonnances.

Sur le droit du travail, il aggrave la «Loi travail», dont nous exigeons l'abrogation, en faisant primer les accords d'entreprises au détriment des garanties collectives et du code du travail.

Des questions essentielles sont au cœur des réformes envisagées :

Temps de travail, travail de nuit, salaires, emploi, plafonnement des indemnités de licenciement, référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur, fusion des instances représentative du personnel, remise en cause de l'insertion professionnelle des jeunes, réforme de l'assurance chômage et de l'assurance maladie avec la suppression des cotisations salariales via l'augmentation de la CSG ! Les retraités seraient particulièrement touchés via l'augmentation de 1.7 % de la CSG ainsi que les jeunes avec la baisse de l'aide au logement (APL) !

Ces projets sont d'autant plus dangereux qu'ils ouvrent aussi la voie à une attaque des statuts des salariés de la fonction publique et des services publics.

Le Président Macron veut supprimer 120 000 postes de fonctionnaires ! L'égalité d'accès et le droit de toutes et tous à ces Services sur l'ensemble du territoire va encore subir de nouvelles attaques : enseignement public, hôpital, collectivités territoriales, avec en plus la suppression des contrats aidés.

L'inversion de la hiérarchie de normes poussée jusqu'au bout, comme le prévoit le gouvernement Macron, ce n'est plus de norme du tout, le retour à l'individualisation complète des salariés, que l'employeur soit public ou privé ! C'est une revendication patronale afin de faire baisser le « coût du travail » et faciliter les licenciements. Il s'agit en fait de satisfaire ce dont le MEDEF rêve depuis toujours et de revenir sur les conquêtes sociales des travailleurs qu'ils ont obtenues par la lutte.

Nos organisations s'inquiètent également de la pérennisation dans la loi des principales dispositions de l'état d'urgence que le Gouvernement vient de décider et qui remettent en cause les libertés démocratiques.

Elles appellent les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les retraités, à participer aux rendez-vous de mobilisations unitaires et interprofessionnelles par la grève et la manifestation le mardi 12 septembre à 10h30 :

- à Orléans : Parvis de la cathédrale
- à Pithiviers : devant l'hôpital
- à Montargis : Place du Pâtis
- à Gien : Place de la victoire

Orléans, le 6 septembre 2017